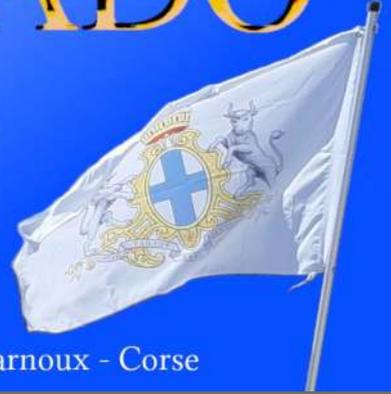




L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner
de l'Espérance qui est en vous."
(1Pet 3,15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



NOTRE-SEIGNEUR, SUJET DE CHUTE ET DE REDRESSEMENT

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

Il y a une vérité incontestable : par Adam, la mort et la perte sont entrées dans l'humanité ; de même par Jésus-Christ la vie et la sanctification en sont devenues le partage. Toutes les prophéties de l'Ancien Testament indiquent en Jésus-Christ le Sauveur du monde, le Rédempteur, le Sanctificateur de toutes les nations.

Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même s'explique sur sa mission lorsqu'il dit qu'il est venu pour chercher et sanctifier ce qui était perdu.

« Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde fût sauvé par lui » lit-on dans saint Jean. Bien qu'en contradiction apparente avec le discours de Siméon, cette leçon de Notre-Seigneur s'accorde cependant avec les paroles du saint vieillard. « Cet enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël », car ce que voulait Jésus, tous les hommes ne le voulaient pas également. Il était venu pour les sauver tous, mais tous ne voulaient pas se laisser sauver par lui, et c'est

enseignements de Jésus sur sa personne, ses leçons sur l'humilité, le détachement des choses de la terre, l'abnégation et la mortification sembleraient bien dures à la plupart des hommes et par là que beaucoup d'autres s'éloigneraient de lui. L'histoire nous prouve que la prédiction de Siméon s'est accomplie non seulement par rapport aux Juifs, qu'elle touchait de plus près, mais malheureusement jusqu'à ce jour, par rapport à tout le reste des hommes. Aujourd'hui Notre Seigneur Jésus-Christ est encore pour beaucoup d'âmes un sujet de chute et de mort, pour beaucoup d'âmes aussi un sujet de résurrection et de vie. Il est donc important, en ce temps où nos esprits sont encore pleins des joyeux souvenirs de la naissance du Sauveur, d'examiner ces importantes questions.

Pourquoi Notre-Seigneur est-il un sujet de chute ?

Comme Jésus-Christ voulait être jusqu'à la fin du monde et pour tous les mortels, un Maître, un Libérateur de l'esclavage du péché, il était nécessaire qu'il trouvât un moyen de se faire connaître à eux, de leur transmettre ses préceptes, et ainsi de leur poser les conditions auxquelles ils pourraient participer au bienfait de l'œuvre de la rédemption. Il fallait donc, ou que Jésus restât ici-bas au milieu des enfants d'Adam jusqu'à la consommation des siècles, ou bien

qu'il s'en reposât sur une institution certaine, solide inébranlable, du soin de propager ses enseignements et d'appliquer avec discernement les véritables moyens du salut. C'est ce que le Sauveur a exécuté en effet avant de remonter vers son Père: il fonda pour le salut, une institution éternelle, l'Église.

Dans cette Église, il place une chaire infaillible en

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE JANVIER



Pour l'avenir de la Fraternité Saint-Pie X

cette corruption de volonté, chez beaucoup d'entre eux, que Siméon avait reconnu par une révélation divine : il prévoyait que le Sauveur qui venait de naître, serait un scandale pour bien des Juifs et une folie pour bien des païens. Il prévoyait que Jésus, humble et pauvre, serait repoussé par la plupart des Juifs, qui, dans leur aveuglement, attendaient un roi environné de puissance et de majesté. Il prévoyait que les

certaines conditions précises, aux maîtres, aux chefs de cette Église, c'est-à-dire aux apôtres et à leurs successeurs légitimes il fit un don perpétuel du Saint Esprit qui y résidera jusqu'à la fin des temps : oui, il assura à cette Église son éternel appui, en disant : « *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai recommandées. Et assurez-vous que je serai avec vous toujours jusqu'à la consommation des siècles* ». De même le Seigneur a donné à ses envoyés un pouvoir sans bornes dans son Église : « *Je vous dis en vérité que tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi nécessaire dans le ciel, et que tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel* ». Et afin qu'on honorât Jésus-Christ et qu'on l'écoutât dans les chefs de son Église (quand ils parlent conformément à toute la Tradition) il dit « *celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise et celui qui me méprise, méprise aussi celui qui m'a envoyé* ».

Et là, Notre-Seigneur désigne ceux auxquels il sera un sujet de chute et de ruine: c'est-à-dire ceux qui ne veulent pas écouter l'Église qu'il a établie, l'Église de toujours ; ceux qui par malice s'excluent de cette Église en ne se soumettant pas à son Magistère de toujours, ceux qui méprisent les moyens de salut que Jésus-Christ leur offre par elle, en particulier les sacrements non douteux.

Il est clair que ceux-là ne peuvent être sauvés par lui.

C'est pour cela qu'elle sera éternellement vraie cette sentence terrible, fondée sur les Écritures et prononcée par l'Église : *Hors de l'Église point de salut*. Donc, dire que toutes les religions sont également bonnes, que l'on peut se sauver dans chacune d'elles, qu'il suffit d'être baptisé et de croire à Jésus-Christ pour être saint, on profère à coup sûr, le plus abominable de tous les blasphèmes. Pourquoi ? Parce que par ces affirmations on qualifie d'inutilités, de superflues, de mensonge l'institution qu'a établie Notre-Seigneur, la descente du Saint Esprit, l'injonction qu'a faite Jésus-Christ d'écouter son Église. Gardez-vous donc de vous laisser étourdir par cette erreur fondée sur des rêves, que pour aller au ciel il pourrait y avoir un autre chemin que celui que nous montre Notre Seigneur Jésus-Christ dans son Église. De même qu'il n'y a qu'un Sauveur,

de même aussi il n'y a qu'une seule Église établie par le Sauveur, l'Église catholique, et non pas sa caricature qu'est l'Église conciliaire. Celui qui ne tient pas pour l'Église catholique, celui-là s'éloigne de Notre Seigneur Jésus-Christ, celui-là tire du Rédempteur aussi peu de vie qu'une branche coupée tire de sève du tronc dont elle est séparée. Il n'a pas Dieu pour Père, celui qui n'a pas l'Église pour Mère, disait un saint Docteur à ceux qui donc, impies ou hérétiques, à ceux qui par orgueil, indifférence, libertinage ou toute autre cause libre et volontaire, refusent d'écouter l'Église à travers son magistère de toujours, à eux s'applique dans son entier



la prédiction de Siméon « *Jésus est pour eux un sujet de chute* ». Mais outre ces malheureux, il y a aussi bon nombre de chrétiens pour lesquels Notre Seigneur Jésus-Christ est aussi un sujet de chute. Ainsi beaucoup d'entre eux sont convaincus de la vérité et de l'infaillibilité de l'Église, au fond de leurs cœurs, ils honorent cette divine institution, mais ils sont atteints d'une coupable faiblesse ; ils semblent rougir de leur foi, et cela pour des motifs purement humains. Menacés d'un léger mépris, d'une perte temporelle de peu d'importance, les voilà qui démentent leurs convictions les plus saintes et vont quelquefois même jusqu'à flétrir ce qu'ils honorent et révèrent dans le secret de leur âme. Que dire en effet de ces faibles chrétiens qui se détournent de leurs devoirs et rougissent d'accomplir ce que l'Église leur offre pour les sauver devant des hommes sans pudeur

qui plaisantent sur les saintes œuvres de la foi, raillant la confession ou la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie ? Pour de telles gens, Jésus n'est-il pas un sujet de chute ? Il ne faut pas s'abuser, mais se rappeler ces paroles si claires et si précises du Fils de Dieu : « *Quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi moi-même devant mon Père qui est dans le ciel* ». « *Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira aussi de lui lorsqu'il viendra dans sa gloire* ».

Enfin, il y a encore un assez grand nombre de chrétiens auxquels on peut hélas dire aussi : le Christ Jésus vous est un sujet de chute et de ruine. Ceux qui certes, confessent Jésus-Christ par leurs paroles, mais l'offensent et le crucifient par leurs œuvres. En effet de quoi

sert-il de nommer Jésus-Christ « *notre Maître* » si nous ne faisons pas la volonté de ce Maître ! Les démons croient de la même façon et ils tremblent. Comme l'écrit saint Jacques « *À quoi sert-il à quelqu'un de dire que l'on a la foi, quand on n'a pas les œuvres La foi pourra-t-elle le sauver ? Car, comme le corps est mort lorsqu'il est sans âme, aussi la foi est-elle morte lorsqu'elle est sans les œuvres* ».

Combien en effet s'abusent en comptant sur le ciel, parce qu'ils sont de la religion catholique et qui mènent en même temps une vie pas très chrétienne, sans chercher à se rendre en rien ou presque semblables à leur divin Maître. Il leur est un sujet de chute : juste, il l'est pour ceux qui commettent l'injustice ; charitable, il l'est pour tous ceux qui vivent dans l'aversion et la haine des uns et des autres ; miséricordieux, il l'est pour tous ceux qui voient d'un œil sec les besoins du prochain et ne les soulagent point ; infiniment pur, il l'est pour ceux qui ne cessent de se vautrer dans l'impureté ; humble et pauvre d'esprit, il l'est pour tous ceux qui sont plein d'amour propre et d'orgueil et dont le cœur ne bat que pour les biens terrestres ; souffrant, saint, il l'est pour tous ceux qui ne savent supporter que la sensualité et qui ne sauraient faire la moindre abnégation d'eux-mêmes, la moindre mortification pour l'amour du ciel. Tous ces chrétiens-là seront rejetés un jour par Notre Seigneur Jésus-Christ comme indignes de porter ce nom : ils sont l'ivraie qui croît dans le champ de l'Église et qui sera jetée au feu. « *Ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux mais celui-là seulement qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux* ».

Mais maintenant, pour qui Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il un sujet de résurrection ?

Celui qui veut que le Christ Jésus soit pour lui un sujet de résurrection, celui-là doit avant tout et avec toutes les âmes fidèles, se soumettre à l'institution que Notre-Seigneur a si magnifiquement établie sur la terre. Il faut qu'il écoute l'Église dans sa tradition bimillénaire jusqu'à Vatican II exclu, qui là constitue une rupture. Cette Église catholique est la base et la colonne de la vérité, elle est la Mère de tous ceux qui se sanctifient par Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est elle que Jésus-Christ a établie pour l'éternité, comme son représentant, elle dont il nous invite à recevoir les enseignements de toujours avec une foi filiale comme s'ils venaient de Dieu même.

À ses ordonnances, à ses décisions en continuité avec toute la Tradition, il faut humblement soumettre ses opinions, sans réserve, sans réticence, sans murmure, sans méfiance et sans opposition, je parle ici de tout le magistère anté-conciliaire, car Jésus-Christ a dit : « *En vérité, je vous le dis, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un enfant, celui-là n'y entrera point* ». Et en saint Matthieu : « *Que celui qui n'écoute pas l'Église soit pour vous comme un païen et un publicain* ». Donc

bienheureux est l'homme qui est membre de ce corps spirituel dont le Christ est le chef !

Celui-là a vraiment trouvé la perle d'un prix qui laisse bien loin derrière soi tous les trésors de la terre. Il porte en lui-même la condition première de la vie éternelle et « *Jésus sera pour lui un sujet de résurrection* », si d'ailleurs il dirige ses actions conformément à sa foi. Mais il est inutile à l'homme d'être membre de l'Église catholique, s'il mène en même temps, une vie anti-chrétienne. Celui pour lequel Jésus-Christ doit être un sujet de résurrection, celui-là doit par ses bonnes œuvres, assurer sa sublime vocation. « *Efforcez-vous donc de plus en plus, dit saint Pierre dans sa deuxième épître, efforcez-vous d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres, car, par ce moyen Dieu vous donnera une entrée plus facile au royaume éternel de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ* ». Mais pour cela, il faut confesser et pratiquer sa foi sans crainte et sans timidité. « *Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux* ». Et cette confession de la foi est tellement obligatoire que ni les mépris, ni les persécutions, ni la honte, ni la mort même ne peuvent nous en décharger. Si la vie éternelle ne dépendait pas de cette confession, tant de milliers de fidèles auraient-ils versé tout leur sang dans les plus cruelles tortures ? Ils l'ont fait parce qu'ils se rappelaient les paroles de l'apôtre : « *Il faut croire de cœur pour être justifié, mais il faut confesser sa foi par les paroles afin d'obtenir le salut* » (saint Paul aux Romains). Ils l'ont fait parce qu'ils se rappelaient les paroles du Sauveur « *Quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux* ». Et maintenant, si à cette généreuse confession, le chrétien fidèle ajoute l'exercice des vertus sublimes que Jésus exige de ses disciples et qui consistent à l'imiter, si le chrétien fidèle s'applique à suivre exactement les commandements de Dieu et les ordonnances de l'Église, s'il use dignement des moyens de grâce qu'elle lui offre pour purifier et sanctifier son âme, s'il cherche enfin à être fertile en bonnes œuvres, alors son espérance en Jésus-Christ ne sera point trompée et Notre Seigneur Jésus-Christ lui sera en vérité un sujet de résurrection et de vie.

Voilà donc pour qui Notre-Seigneur est sujet de chute et sujet de résurrection. Il serait bien douloureux donc que le Christ fût pour nous, pour un seul d'entre nous, un sujet de ruine et de perdition. Combien il serait douloureux qu'un jour il put dire à un seul d'entre nous : « *Retirez-vous de moi ; je ne vous connais pas* ». Dans le but de nous préserver d'un tel malheur, remplissons donc avec soin les conditions que Jésus nous impose afin de nous être un sujet de résurrection, et ce sans nous lasser et, dans le temps voulu nous recueillerons la vie éternelle par Jésus-Christ qui est la résurrection et la vie.

À PROPOS DES BÉNÉDICTIONS POUR LES COUPLES DE MÊME SEXE

~ Communiqué du Supérieur Général de la FSSPX ~

Celui qui m'aime observe - et fait observer - mes commandements

La Déclaration *Fiducia supplicans* du préfet du Dicastère pour la Doctrine de la foi, sur la question des bénédictions pour les « couples en situation irrégulière et les couples de même sexe », nous laisse dans la consternation. D'autant plus que ce document a été signé par le pape lui-même.

Bien qu'elle prétende prévenir toute confusion entre la bénédiction de telles unions illégitimes et celle d'un mariage entre un homme et une femme, cette déclaration n'évite ni la confusion ni le scandale : non seulement elle enseigne qu'un ministre de l'Église peut appeler la bénédiction de Dieu sur des unions peccamineuses, mais par ce biais, elle conforte de fait ces situations de péché.

L'appel d'une telle « bénédiction » consisterait seulement à demander pour ces personnes, dans un cadre non liturgique, que « tout ce qui est vrai, bon et humainement valable dans leur vie et dans leurs relations soit investi, guéri et élevé par la présence de l'Esprit-Saint ».

Mais faire croire à ceux qui vivent dans une union foncièrement viciée, que cette dernière pourrait être en même temps positive et porteuse de valeurs, c'est la pire des tromperies, et le manque le plus grave de charité envers ces âmes égarées. Il est faux d'imaginer qu'il y ait quelque chose de bon dans une situation de péché public, et il est faux de prétendre que Dieu puisse bénir des couples vivant dans une telle situation.

Sans doute, tout homme peut être secouru par la miséricorde prévenante de Dieu, et découvrir avec confiance qu'il est appelé à se convertir pour recevoir le salut que Dieu lui propose. Et jamais la sainte Église ne refuse la bénédiction aux pécheurs qui la lui demandent légitimement : mais alors, cette bénédiction n'a pas d'autre objet que d'aider l'âme à vaincre le péché pour vivre en état de grâce.

La sainte Église peut donc bénir n'importe quel individu, même un païen. Mais jamais, en aucune manière, elle ne pourra bénir une union en elle-même peccamineuse, sous prétexte d'encourager ce qu'il y aurait de bon en elle.

Lorsqu'on bénit un couple, on ne bénit pas des individus isolés : on bénit nécessairement la relation qui les unit. Or, on ne peut pas racheter une réalité intrinsèquement mauvaise et scandaleuse.

Un tel encouragement à procéder pastoralement à ces bénédictions conduit dans la pratique, inexorablement, à l'acceptation systématique de situations incompatibles avec la loi morale, quoi que l'on dise par ailleurs.

Cela correspond malheureusement aux

affirmations du pape François, qui définit comme « superficielle et naïve » l'attitude de ceux qui obligent les personnes à des « comportements pour lesquels ils ne sont pas encore mûrs, ou dont ils ne sont pas capables ! ».

Cette pensée, qui ne croit plus à la puissance de la grâce et évacue la croix, n'aide personne à sortir du péché. Elle remplace le vrai pardon et la vraie miséricorde par une amnistie tristement impuissante. Et ne fait qu'accélérer la perte des âmes et la destruction de la morale catholique.

Tout le langage alambiqué et le déguisement sophistique du document du Dicastère pour la Doctrine de la foi ne peut cacher la réalité élémentaire et évidente de ces bénédictions : elles ne feront autre chose que conforter ces unions dans leur situation intrinsèquement peccamineuse, et encourager d'autres à les suivre. Cela ne sera qu'un succédané du mariage catholique.

En fait, cela manifeste un manque profond de foi dans le surnaturel, dans la grâce de Dieu et la force de la croix pour vivre dans la vertu, dans la pureté et dans la charité, conformément à la volonté de Dieu.

C'est un esprit naturaliste et défaitiste qui s'aligne lâchement sur l'esprit du monde, ennemi de Dieu. Il s'agit d'une reddition et d'un asservissement de plus face au monde, de la part de la hiérarchie libérale et moderniste, qui depuis le concile Vatican II est au service de la Révolution à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église.

Que la bienheureuse Vierge Marie, gardienne de la foi et de la sainteté, vienne en aide à la sainte Église. Qu'elle protège surtout les plus exposés à ce chaos : les enfants, désormais obligés de grandir dans une nouvelle Babylone, sans repères ni guide qui rappelle la loi morale.

Don Davide Pagliarini, Supérieur général
Menzingen, le 19 décembre 2023

« LES MARDIS DE LA PENSÉE CATHOLIQUE »

Mardi 30 janvier
à 20h00 au prieuré Saint-Ferréol

Conférence de M. Wilke

*"Le regard de la Foi sur l'évolution
Les Pères de l'Église répondent à vos questions"*

Le souvenir du VAINQUEUR de LEPANTE à la cathédrale de Namur

~ par Goerges Come ~

C'était une triste époque. Un profond désaccord divisait les Belges et le roi Philippe II d'Espagne, fils et successeur de Charles-Quint, qui régnait sur nos provinces.

Des Huguenots venus de France s'étaient faits chez nous les propagateurs du protestantisme. C'étaient des calvinistes. Leur doctrine prétendant réformer l'État était révolutionnaire. Dans les Pays-Bas, la secte prit le nom de « Gueux » ; et ce fut le parti d'opposition contre le Roi qui tenait par-dessus tout à son rôle de « défenseur de la foi catholique ». La guerre religieuse éclata en Belgique pendant ce dernier quart du XVI^{ème} siècle. Une folie antireligieuse passa sur le pays. Tout ce que la tradition entourait de respect depuis des siècles - ministres et choses du culte - fut l'objet, de sévices inouïs.

« Dans les églises, écrit l'historien H. Pirenne, au milieu de la poussière, du fracas des statues qui tombent et des vitraux que l'on brise, s'agite une sarabande de forcenés, lacérant les tableaux, martelant les orfèvreries, se parant des vêtements sacerdotaux, foulant aux pieds les hosties. Tous les villages y passent, l'un après l'autre, flamands et wallons. »

À ces excès des Iconoclastes, qui étaient le fait de la lie de la population, à la révolution à laquelle adhérait une multitude, que dirigeait Guillaume de Nassau, prince d'Orange, Philippe II opposa la rigueur de la répression exercée par le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas. Quand mourut Requesens, successeur du duc d'Albe, le Conseil d'État demanda comme gouverneur un prince du sang, espérant par là être plus près du Souverain.

Le Roi d'Espagne envoya en Belgique son frère, Don Juan d'Autriche.

Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, était né à Ratisbonne, le 25 février 1546. C'était un grand capitaine. En 1570, il avait expulsé les Maures de l'Espagne; l'année suivante, il avait gagné l'une des plus grandes victoires, dont se souvient l'histoire, en écrasant à Lépante la flotte turque. Par là, il avait sauvé la civilisation de l'Europe. Puis il avait conduit les armes d'Espagne en Afrique, protégé le Milanais contre la France menaçante. Le 4 novembre 1576, revêtu du titre de gouverneur des pays, il arriva à Luxembourg, comme un simple voyageur, après avoir traversé la France ennemie.

Mais les États Généraux s'étaient, en fait, substitué au gouvernement du Roi dans l'administration de nos provinces.

De Luxembourg, Don Juan entreprit de traiter

avec eux. Il y eut une entrevue à Marche-en-Famenne, où fut signée une transaction connue sous le nom d'Édit Perpétuel. Cet acte solennel n'était pas de nature à faire renaître la confiance. Le nouveau gouverneur était isolé. Il avait en face de lui un parti armé qui n'avait pas déposé les ressentiments des années passées.

Homme de guerre, Don Juan jugea nécessaire de s'assurer la possession d'une place forte.

Le comté de Namur et le Luxembourg n'étaient pas contaminés par l'hérésie. Il décida de s'établir à Namur. Il s'y rendit le 15 juillet 1577, sous prétexte d'honorer le passage en cette ville de la Reine de Navarre qui allait aux eaux de Spa. Il offrit à cette princesse des honneurs splendides et entre autres un « banquet en une petite île verte sur la Meuse » - probablement l'île de La Plante.

Puis, la voyageuse étant partie, il s'empara, le plus simplement du monde, par surprise, avec quelques cavaliers, de la Citadelle.

Bientôt, les villes-fortes de Charlemont, Mariembourg, Philippeville, les forteresses de Bouvignes, de Château-Thierry qui lui étaient nécessaires pour assurer le passage des troupes qu'il attendait tombèrent entre ses mains.

Les États Généraux proclamèrent Don Juan déchu du gouvernement et instituèrent un régime à caractère républicain.

L'armée des Gueux qui déjà avaient détruit tant de monastères et d'églises dans le nord du comté de Namur envahit à nouveau notre province sous la conduite, du prince d'Orange. Cette armée était forte de 15.000 à 16.000 hommes. Son intention était d'assiéger Don Juan dans la Citadelle de Namur.

Après s'être emparé de Spontin et de Bouvignes, les « Gueux » établirent leur camp à Saint-Martin, Emynes et dans les villages voisins.

À Namur, le gouverneur qui n'avait qu'une poignée de soldats organisa la défense de la ville. La Sambre fut fermée à l'aide d'une barrière, les arches du pont de Meuse furent entravées par de grosses chaînes. Les cinq compagnies bourgeoises se joignirent à la garnison espagnole. Le magistrat craignant la destruction des archives communales se hâta de faire transporter celles-ci par bateaux dans la ville de Huy.

Mais le 31 janvier 1578, Don Juan, qui avait reçu des renforts venus par le Luxembourg, courut attaquer à Saint-Martin le camp du prince d'Orange. Sa troupe était précédée d'un étendard sur lequel brillait une croix

et cette devise : « Ce signe a vaincu les Turcs, il vaincra les hérétiques ».

Surpris, les Gueux se replièrent vers Gembloux. Sept cents lanciers à cheval et arquebusiers mirent en déroute leur arrière-garde¹.

Et, sous les murs de Gembloux, Don Juan compléta sa victoire.

La consternation fut grande chez les Confédérés ; ils appelèrent à leur aide des Français et des Allemands.

De son côté, le gouverneur décida, d'augmenter son armée et se retrancha dans un camp sur la montagne de Bouge en vue de Namur, à l'endroit même, où 24 ans plus tôt, l'Empereur Charles-Quint s'était déjà placé pour résister au Roi de France Henri II.

D'après la chronique du temps, pendant son séjour à Namur, Don Juan d'Autriche donna de nombreuses marques de sa grande piété et de la vénération qu'il portait à la Sainte Mère de Dieu. On sait que c'est le Crucifix à la main et avec le nom de Marie sur les lèvres qu'il attaqua à Lépante la redoutable flotte des Turcs et que pour perpétuer le souvenir de cette victoire de la chrétienté les Papes Pie V et Grégoire XIII instituèrent la fête de Notre-Dame du Rosaire.

Or, la Confrérie du Saint-Rosaire venait d'être établie à Namur, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste quand le héros de Lépante arriva dans nos murs.

On comprend l'émotion que dut produire sur nos pieux ancêtres cette heureuse coïncidence. Quand Don Juan reçut ici, comme nous l'avons dit, la Reine de Navarre, il offrit de belles fêtes.

L'une d'elles fut une messe en musique « à l'espagnole ».

L'autel dressé en l'honneur de la Ste Vierge était paré des précieux trophées qu'il avait rapportés de Lépante. Cela était si beau, disait Philippe de Lenoncourt, évêque d'Arras que « *cette pompe était plutôt de la majesté d'un grand roi que d'un jeune prince.* »

Don Juan d'Autriche ne survécut pas longtemps à sa victoire de Gembloux. Au mois de septembre 1578, il avait établi son camp à Bouge. Depuis plusieurs années, Namur était éprouvée par la peste qui y faisait mourir beaucoup de personnes².

Le mal gagna l'armée et Don Juan lui-même en fut atteint. Le prince sentant venir sa fin s'y prépara avec une piété édifiante. Il mourut le 1er octobre 1578, âgé seulement de 32 ans.

« *Le corps de Don Juan, rapporte Galliot, fut porté avec grande pompe par les chefs de guerre, entre la cavalerie et l'infanterie qui étaient rangées en bataille jusqu'aux portes de Namur, où il fut reçu par le magistrat. Un régiment ouvrait la marche, les enseignes traînantes et les armes renversées.*

Le corps était suivi d'Alexandre Farnèse³ des principaux officiers de l'armée et de tous les grands seigneurs.

Après qu'on eut achevé des funérailles dans l'église cathédrale et qu'on y eut enterré ses entrailles, Alexandre Farnèse y laissa en dépôt le corps de son oncle gardé par les soldats de sa garde jusqu'au temps qu'il fût transporté en Espagne où il fut inhumé dans le tombeau de l'Empereur Charles-Quint, son père. »

L'Évêché de Namur avait été érigé en 1559 par Philippe II.

Il est probable que la Cathédrale Saint-Aubain — auparavant Collégiale — ne possédait pas encore, en 1578, d'autel digne de la première église d'un diocèse.

En mémoire de son frère, Philippe II fit construire le maître-autel de Saint-Aubain. Dans la masse de cet autel, à la face postérieure⁴, il fit placer dans une urne de cuivre les entrailles du prince. Une corbeille en bois armée de ferrailles, contenait ses gantelets, son baudrier et son ceinturon, sa cotte d'armes de soie verdâtre mêlée d'or et d'argent, ses bas de soie et ses bottines.

D'après les actes capitulaires de Saint-Aubain, voici la description de cet autel : « *Sur cet autel se voient, au chef, les armes du Roi notre Souverain, en*

dessous desquels se trouve un coffre de cuivre contenant les entrailles de Don Juan, qui lui sert de sépulture. À côté de celui-ci, sont creusées dans l'autel quatre niches, deux à droite, une en bas, l'autre en haut, et les deux autres à la senestre, aussi, l'une en bas, l'autre en haut. Les deux niches du côté de l'épître représentent en bas le portrait de Don Juan d'Autriche à genoux sur marbre blanc, assisté de Saint Jean implorant l'assistance du ciel, au-dessus de laquelle est représenté dans une pareille niche en marbre, saint Gérard, tenant l'église à la main en témoignage d'avoir soutenu les intérêts de Dieu et de son Église dans une légation décernée sur lui par son Souverain, dans le temps qu'on la voulait détruire; à la senestre, du côté de l'évangile, se voient deux pareilles niches. Dans celle d'en bas est représentée la Vierge ciselée de marbre blanc; au-dessus est représenté saint Aubain dans une pareille niche. »



La vieille Cathédrale, qui datait de 1047, a été remplacée, au milieu du XVIII^{ème} siècle, par la Cathédrale actuelle.

L'autel bâti par le Roi d'Espagne a disparu, mais dans l'autel d'aujourd'hui demeure l'urne de cuivre qui contient le cœur de Don Juan...

Sous la table du maître-autel de la Cathédrale de Namur, on remarque une statue en marbre blanc de saint Aubain. Il nous paraît certain qu'elle est celle dont il est parlé plus haut dans la description de l'autel bâti par Philippe II.

Derrière l'autel, scellant la niche où sont encore l'urne de cuivre et probablement la corbeille de bois armée de ferrailles, une grosse pierre porte, écrite en latin, l'inscription suivante :

« À la mémoire du Sérénissime fils de l'Empereur, le prince Don Juan d'Autriche, son oncle bien-aimé qui, après avoir vaincu en Bétique les Maures révoltés et avoir, auprès de Patras, complètement mis en déroute et détruit la très grande flotte des Turcs, mourut de fièvre ardente et à la fleur de son âge au camp de Bouge, pendant qu'au nom du Roi, il gouvernait la Belgique, Alexandre Farnèse, prince de Parme et de Plaisance, qui lui succéda dans le gouvernement par ordre du très puissant Don Philippe II, roi d'Espagne et des Indes, prit soin de placer cette pierre d'autel en guise de cénotaphe. 1578. »



(« Vers l'avenir » 14 et 15 juillet 1936)

« Vers l'avenir » est le titre du chant du même nom qui fut l'hymne national du Congo belge et des catholiques belges. A sa 1^{ère} exécution le roi Léopold le fit jouer une seconde fois tant il en appréciait la mélodie.

Notes :

1. A St-Martin, un ruisseau, auprès duquel se passa ce fait d'armes, s'appelle encore « l'Escopetterie ». L'escopette était une arme à feu maniée à la main aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles.
2. Cette épidémie sévissait déjà en 1574, et durait encore quatre années plus tard puisque en 1578, on dut établir, au lieu-dit La Foliette, à Salzinne, un cimetière des Pestiférés, dit cimetière de Saint-Andrieux.
3. Alexandre Farnèse était neveu de Don Juan et descendait de Charles-Quint. Il succéda à Don Juan comme gouverneur des Pays-Bas où il rétablit le pouvoir espagnol.
4. C'est encore au même endroit de l'autel actuel que repose le « cœur de Don Juan » et peut être les autres objets dont il est fait ici mention.

SUR LE MÊME THÈME

... par André Dulière

Lorsque, au lendemain de l'échec du Duc d'Albe, Philippe II sentit son autorité fléchir dans nos provinces, il y envoya Don Juan le vainqueur de Lépante.

Parti d'Espagne en novembre 1577, le jeune général traverse la France, gagne le Luxembourg et pénètre dans les Ardennes.

Arrivé à Marche, il tombe sur une malencontreuse délégation des Etats-Généraux, venue expressément de Bruxelles, et qui le somme de signer un édit aux termes duquel il évacuera notre territoire.

Sentant la situation extrêmement précaire, Don Juan accepte le « dictat » mais se promet de venger l'affront dès que l'occasion lui en sera donnée.

Quelques mois plus tard, sous le prétexte fallacieux de rendre une visite de courtoisie à la Reine de Navarre, alors de passage à Namur, il se dirige en grande pompe vers notre ville, prend la citadelle d'assaut et amène immédiatement des nouvelles troupes qui assurent une occupation en bonne et due forme.

Cet événement extraordinaire provoqua en son temps une impression que l'on pourrait comparer à celle que ressentit la Belgique en 1936, lorsque les armées allemandes réoccupèrent la Rhénanie.

Par la prise de Namur, en effet, le vainqueur de Lépante s'assurait une base militaire qui servirait de point de départ pour les attaques ultérieures.

Les gens de la capitale s'en rendirent tellement bien compte qu'ils demandèrent au Prince d'Orange de les aider à repousser l'envahisseur.

Une armée de 20.000 hommes mal équipés - mercenaires pour la plupart - marche vers Namur et fait halte à Temploux.

Arrivé à Emines, le colonel Balfour qui commande tous ces soldats, apprend avec consternation que Don Juan a passé la Meuse et se dirige vers lui.

Se rendant immédiatement compte que son armée va se mettre « en prise », Balfour décide de la retirer en bon ordre dans la direction de Gembloux, afin de barrer la route de Bruxelles.

Il évacue donc en toute hâte le charroi et

l'artillerie, puis fait replier méthodiquement les fantassins sous la protection des cavaliers.

Don Juan gagne aussitôt les collines situées entre Emines et Daussoulx et, de là, observe attentivement tous les mouvements de l'ennemi.

Pour entraver le repli, il charge le Général Gonzague, commandant la cavalerie, d'effectuer des escarmouches contre les troupes de couverture: ainsi, pense-t-il, l'infanterie de Balfour, ne se sentant plus protégée, perdra confiance et se fera battre.

C'est ce qui arriva car, soudain, au cours d'une attaque un peu plus poussée, la cavalerie ennemie - qui se trouve complètement décontenancée - s'enfuit, brides abattues, vers Lonsée.

Poursuivie par Gonzague, elle rejoint l'infanterie en déroute et provoque une indescriptible panique.

Certains officiers courageux parviennent cependant à regrouper des soldats et, avec une ardeur magnifique, tiennent tête quelques moments aux assauts espagnols, essayant même à l'ultime minute une admirable mais inutile contre-attaque.

Continuant sa chevauchée irrésistible, l'armée de Don Juan part à la poursuite des fuyards et, à la tombée du jour, rattrape les derniers à l'entrée de Wavre.

1000 soldats tués, 7000 prisonniers, tel est le bilan de cette sanglante journée.

De nombreux « réfugiés » qui tentaient de se rendre à Bruxelles furent, au cours de l'exode, capturés, dévalisés et, souvent même, tués par les troupes espagnoles qui ne tenaient compte ni de l'âge ni du sexe.

Environ 1500 hommes qui avaient évité le combat se réfugièrent dans les enceintes de Gembloux mais se rendirent au vainqueur dès que celui-ci installa ses mortiers autour de la ville.

Cette bataille devait avoir des répercussions considérables dans notre histoire.

Dès ce moment-là, en effet, les États Généraux avaient le sentiment que toute tentative de révolte serait irrémédiablement vouée à l'insuccès; et ce combat n'était qu'une étape de plus vers la conquête totale du territoire.

Le vainqueur de Lépante ne devait pas survivre longtemps à ce triomphe.

Quelques mois plus tard, en effet, comme il vient d'établir son camp près de Bouges, - petit village qui,

à cette époque, comporte en tout et pour tout neuf habitations - une épidémie de fièvre typhoïde se propage chez les soldats.

Les services médicaux étant insuffisants, Don Juan soigne personnellement les malades et aide à évacuer les morts.

Il finit par contracter lui-même la fièvre et est transporté dans une ferme à moitié détruite. C'est là, dans ce décor misérable, que le grand soldat s'apprête à comparaître devant Dieu.

Il se confesse calmement malgré les terribles souffrances qu'il endure, et assiste pieusement à la messe.

Trois jours plus tard, le 1er octobre 1578, veille de l'anniversaire de Lépante, ce nouvel Alexandre de trente-trois ans, fait ses adieux à la terre.

Son corps fut transporté solennellement à la Cathédrale Saint-Aubain, entre une double haie de soldats espagnols.

Les évêques de Namur, de Middelbourg, de Bois-le-Duc et d'Arras, ainsi qu'Alexandre Farnèse assistaient aux funérailles.

Ses restes furent inhumés provisoirement dans le chœur de la cathédrale. Par la

suite, on les ramena en Espagne, mais ses entrailles reposent toujours à Namur, derrière le maître-autel où Alexandre Farnèse fit apposer une plaque qui, aujourd'hui encore, rappelle le souvenir de celui que les historiens ont surnommé « le dernier des Croisés ».



En réponse aux questions de l'Acampado 198 :

- Vous avez reconnu le coup de pinceau de Latour, qui s'est rendu célèbre par les clair-obscur de ses tableaux éclairés par une bougie dont la flamme est parfois voilée par une main.
- Guariento est un peintre italien du XIV^e siècle
- La suite comprend 12 lettres, comme les 12 mois de l'année. Il manque la lettre N qui est la dernière lettre du mot *Juin*

COURRIER D'UN LECTEUR

~ par Eric Marchand ~

C'est en ces temps troubles, marqués par toutes les perversions de ces faux dirigeants politiques et vrais idéologues, que nous aurions besoin d'un clergé hautement vertueux pour expulser de son sein, toutes les âmes séduites par ces potentats mondiaux du désordre, et qui participent de façon délibérée mais non sans fierté, à la destruction de l'Église. Inutile de le dire, le responsable au premier chef de cette partie corrompue du clergé qui mériterait l'excommunication, c'est le pape lui-même, qui œuvre avec opiniâtreté à l'émergence de la nouvelle Église, qu'il cherche à ériger sur le socle de l'ancienne, en s'évertuant à faire admettre que l'Église de tout temps bâtie par le Christ, n'est qu'un récit légendaire, dont le personnage central n'est qu'une figure mythique.

Et comme s'il avait été saisi de possession morbide et que sa langue fût articulée par une entité d'un autre monde, ce pape à la langue commandée par un autre, dénigre abondamment au cours de son pontificat, la Sainte Église qu'il vomit ; au point de suggérer que le Dicastère pour la Doctrine de la foi aurait été ou pourrait être « comme un ennemi qui critique et condamne », et de l'accuser d'avoir usé jadis de « méthodes immorales ». Méthodes immorales !... Qui ? Quand ? Comment et pourquoi ? Une accusation aussi floue peut à la fois tout désigner et ne rien désigner du tout, être établie sur des faits inexistantes ou des inventions fantaisistes. Auquel cas une telle accusation relève du mensonge. Nous avons le souvenir des tombereaux d'accusations fallacieuses qui déferlèrent ainsi sur la Sainte Inquisition catholique romaine, à ce point qu'elle est aujourd'hui perçue comme une institution exécrationnelle, faute d'accès à la vérité historique. De quoi se demander si le pape ne se ferait pas ici le colporteur de tous les bobards, instillés dans les esprits par une propagande malveillante, qui a sévi depuis des siècles contre l'Église et ses institutions ; notamment dans sa lutte contre toutes les erreurs doctrinales et les hérésies, ainsi que contre toutes les dérives morales.

Ces propos du pape seront peut-être sans importance pour certains ; ils le seraient en effet, si nous n'étions dans un contexte malveillant né de l'idéologie révolutionnaire, qui incite les esprits perturbés à ruiner la réputation de l'Église pour essayer de l'anéantir.

Ceci conduit d'ailleurs à observer que, seule une grande clarté découlant d'une conscience droite qui forge le jugement sûr, peut porter la lumière dans tous les esprits en dissipant l'obscurité des passions et des préjugés,

que traduit trop souvent l'opinion, inculte, idiote et médisante ; en particulier lorsqu'elle tente de s'opposer au savoir, en tant que produit résultant des opérations de l'intelligence, de cette intelligence qu'il convient de définir comme une inclination bienveillante et volontaire à la Vérité en vue de l'aimer, l'enseigner et la préserver de toute dénaturation.

Cela, le pape devrait le savoir. Il devrait savoir que l'opinion n'est pas la connaissance certaine, et que l'Église a seulement besoin de vérité. Or le pape adopte ici un point de vue qui ne s'élève pas au-dessus de l'opinion, laquelle est par nature inconsistante, téméraire et médiocre. Quelqu'un avait écrit : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Et quelqu'un d'autre encore aux siècles précédents, ne manquait pas de rappeler que si Dieu avait placé en nous l'intelligence, c'était parce qu'il voulût que nous en usions. C'est le Christ qui, à l'énoncé d'une parabole qui échappe à la compréhension d'un apôtre, lui répond : Êtes-vous sans intelligence vous aussi ?

Ainsi, l'intelligence humaine n'atteint-elle sa pleine efficacité que lorsqu'elle se soumet de bonne grâce à reconnaître toute vérité immuable posée par l'Éternel, dont tout émane. C'est ce que refusent ceux qui, par ignorance, ont rejeté la vraie religion.

Revenons-en à ces reproches faits par le pape ; il est constant que jamais l'Église, en tant qu'institution humaine affligée de ses imperfections, n'a manqué à la vertu de justice en tentant de se dérober à la responsabilité de ses actes. Si elle fut parfois impitoyable dans des situations inquiétantes où il fallait être ferme, elle sut le plus souvent faire preuve d'une grande mansuétude. L'inquisition qui suscite tant de fantasmes, dut elle-même se plier à un grand nombre de règles prudentielles. Le premier devoir que devait l'inquisiteur à l'accusé, était le Temps de Grâce (Tempus gratiæ sive indulgentiæ). Dans sa Somme théologique, Thomas d'Aquin avait écrit : « *Quant à l'Église, comme elle est miséricordieuse et cherche la conversion des coupables, elle ne condamne pas immédiatement l'hérétique, mais elle l'exhorte une première et une seconde fois à la repentance* » (De l'hérésie, question XI, article III).

Quoi qu'il en soit, même si des fautes lui sont imputables, et il conviendrait de nous indiquer lesquelles en se gardant bien de les exagérer ou d'en inventer, qu'au moins celui qui l'accuse depuis le trône pontifical, n'oublie pas qu'il se trouve entaché lui aussi de

graves imperfections humaines ; comment ne pas évoquer l'attitude détestable de ce pape envers les religieux restés fidèles au catholicisme de toujours ? Ceux qui ont été persécutés par cet occupant indigne du trône de Pierre, ne se souviendront pas de lui comme d'un pape, mais comme d'un tyran abominable.

Que le pape se souvienne donc du *Nolite iudicare*, que notre Seigneur a enseigné à celui qui devrait d'abord se rendre compte de la poutre qui est dans son œil, avant de remarquer la paille dans l'œil de son frère. Et qu'il cesse de tenir sur l'Église et ceux qui la servent, des propos méprisants qui confinent au procès d'intention. Ou qu'il nous dise sur quoi portent exactement ses accusations lorsqu'il affirme : « Le dicastère que vous présidez, en d'autres temps en est venu à user de méthodes immorales ».

Car il est aisé pour le calomniateur d'user de ce procédé vicieux qui consiste à lancer contre quelqu'un des accusations vagues afin de lui ôter toute possibilité de se défendre.

Personne en effet, ne peut répondre à une accusation sans savoir à quel acte précis elle se rapporte. Cet énième procès lancé par le pape contre l'Église paraît viser des faits imaginaires qu'on lui aurait soufflés à l'oreille.

Pour quelle raison ? Parce qu'il faudrait que l'Église s'abaisse à n'être plus rien d'autre que la survivance d'un culte en voie d'extinction, et qu'il faut pour la mieux dénigrer, lui reprocher des actes infamants, des persécutions, des fautes impardonnables. Ces divagations d'irresponsable ne sont pas celles d'un pape.

Ce qui apparaît certain, c'est que la Pastorale ne peut aller contre la Doctrine et doit au contraire s'en faire le fidèle prolongement ; de la même manière, il ne saurait y avoir non plus de doctrine contre la théologie, puisque la vérité est exempte de toute contradiction. Aussi, demander au Saint Office d'être le gardien de l'Enseignement sans agir « comme un ennemi qui critique et condamne », revient tout d'abord à prévoir un comportement qui n'existe pas dans l'ordre des choses ; en effet, l'Église n'a jamais cherché à être l'ennemie de quiconque, mais elle fut souvent en revanche déclarée comme telle par ses adversaires pour s'être opposée à leurs erreurs. Subséquemment l'on pourrait ajouter qu'exercer une critique sur des actes critiquables et condamner ce qui est condamnable, ne constitue pas une intention de se faire des ennemis. On n'est l'ennemi de personne quand on assure l'ordre en corrigeant ce qui se dérègle.

Il existe une tendance à l'inversion des valeurs chez ce pape, qui n'est explicable que par une forme de dévoiement de l'intellect. Car il faut avoir le jugement résolument tordu pour voir en celui qui défend son bien, un ennemi du voleur ! Entre un agresseur et

l'agressé, qui d'entre les deux se détermine par ses actes à devenir l'ennemi de l'autre ? Les sectaires se montraient-ils amis ou ennemis de l'Église, lorsqu'ils tentaient d'influencer les sociétés chrétiennes en les incitant à la bestialité par des actes immoraux ? Il faut se documenter sérieusement sur les Cathares pour comprendre à quel drames humains peut aboutir une doctrine forgée sur une interprétation déviante de l'Écriture. Ce qui fit dire à certains auteurs que si le mouvement cathare l'avait emporté sur le catholicisme, les répercussions sociales auraient été désastreuses : refus du mariage et incitation à une sexualité débridée, réprobation de la maternité pour inciter aux avortements, imposition de l'endura par étouffement ou privation de nourriture jusqu'à ce que mort s'ensuive, pour les malades qui auraient guéri après avoir reçu le consolamentum, etc. Le fanatisme cathare s'explique de la sorte par le mépris qu'ils nourrissaient envers l'espèce humaine, sa perpétuation ayant été analysée par la doctrine cathare comme une œuvre diabolique depuis le péché originel. On imagine les répercussions dramatiques sur les populations embrassant cette foi néo-manichéenne. .

Au vu de l'exemple cathare, l'Église, gardienne de la foi, aurait-elle dû s'abstenir de critiquer et condamner ceux qui persistaient à dénaturer les enseignements en leur attribuant des interprétations erronées ? Devrait-elle se repentir d'avoir censuré un Luther, ou un Abélard qui, parmi une foule de déclarations insensées, avait affirmé que « Ceux qui ont crucifié le Christ sans le connaître n'ont point péché », que « le Saint-Esprit est l'âme du monde » ou encore que « Le démon insinue la suggestion au mal par l'action des pierres ou des plantes » ? Tout ça n'est pas sérieux et il semble y avoir dans l'esprit du pape, une confusion dans la distribution des rôles qui viendraient à échoir à chacune des parties au cours d'une confrontation inévitable entre la vérité et l'erreur, étant donné que l'une et l'autre ne peuvent s'accorder, et qu'il faut que la vérité s'impose, quand bien même elle en viendrait à heurter les égarés qui ne discernent rien.

C'est cette vérité que le pape réclame de ne point imposer à son troupeau égaré du clergé libéral, quand il demande au préfet du Dicastère de ne point mener sa mission « comme un ennemi qui critique et condamne ». Ce qu'il attend de lui, c'est de ne jamais dire qu'il ne saurait y avoir de salut hors de l'Église ; de ne jamais mentionner ce qui doit être oublié aux yeux du pape, comme le Concile de Trente ou la messe de Saint Pie V ; et surtout, d'ignorer l'existence de ces catholiques intègres qui vouent encore une obéissance inconditionnelle aux lois infaillibles et immuables de l'Église. Car il faut bien conduire la mutation de l'Église voulue par les libéraux, pour qui la Vérité éternelle n'aurait pas de lois absolues. De leur point de vue, ces lois de l'Église devraient être

révisées pour s'adapter aux temps modernes, comme le sont les lois de la justice humaine. Cette confusion des genres aboutit à l'idée que la désobéissance aux lois de l'Église est nécessaire pour permettre aux sociétés d'évoluer librement ; égarés dans leur perception relativiste, ces libéraux qui se prétendent catholiques, sont en réalité des aveugles sectaires qui refusent d'admettre que toute société qui s'affranchit de la direction morale, intellectuelle et spirituelle de l'Église traditionnelle, court irrémédiablement à sa perte. Quand le désastre général ne pourra plus être ignoré, ils en attribueront la faute aux catholiques demeurés fidèles aux enseignements d'origine, en les accusant d'avoir conspiré contre la liberté.

Les tumultes de l'histoire ont suffisamment montré au monde catholique que la doctrine de la foi ne pouvait s'enseigner sans risque d'exacerber l'hostilité de ceux qui se rangeaient dans le camp des ennemis de l'Église, qu'ils fussent athées, sectaires, ou appartenant à un courant religieux n'admettant pas les mêmes croyances. Prenons cet exemple : si un catholique déclare que notre Seigneur était à la fois de nature humaine et divine et qu'il est mort sur la croix, un mahométan lui reprochera de contester la foi musulmane. Car il

n'est pas question de la nature divine du Christ dans le coran, et ce livre précise même que Jésus n'a pas été crucifié mais que c'est quelqu'un d'autre qui est mort à sa place. Le pape qui prône le rapprochement avec les autres religions, va-t-il bâillonner le catholique pour l'empêcher d'affirmer sa foi parce qu'elle heurte celle du musulman ? Tout indique que le pape voudrait que le catholique se taise et s'efface devant les autres. C'est la voie ouverte au retour de toutes les hérésies passées. Laissons donc faire les prosélytes de tous bords, et fermons les églises pour en faire des lieux de culte à Raël, au dieu hermaphrodite des travestis, à Diane ou à Mithra, à qui l'on voudra.

D'ailleurs, à force de laisser le New Age et les

Évangélistes gagner en influence (il ne faut critiquer ni condamner personne !), le catholicisme finira par être une religion minoritaire pour le plus grand bénéfice (idéologique et financier) des fausses religions qui détournent les âmes de la saine doctrine. Ce pape qui condamne l'Église pour avoir usé de « méthodes immorales », ferait bien de se pencher sur les siennes, car elles sont celles d'un fossoyeur de l'Église.

Quant à ce que pense la mouvance subversive qui sévit depuis l'extérieur et contamine la partie égarée du clergé, il faut que cesse cette malhonnêteté permanente qui consiste à désigner l'Église comme ennemie du monde, chaque fois qu'elle réaffirmerait une doctrine en opposition avec les dérives des sociétés modernes.

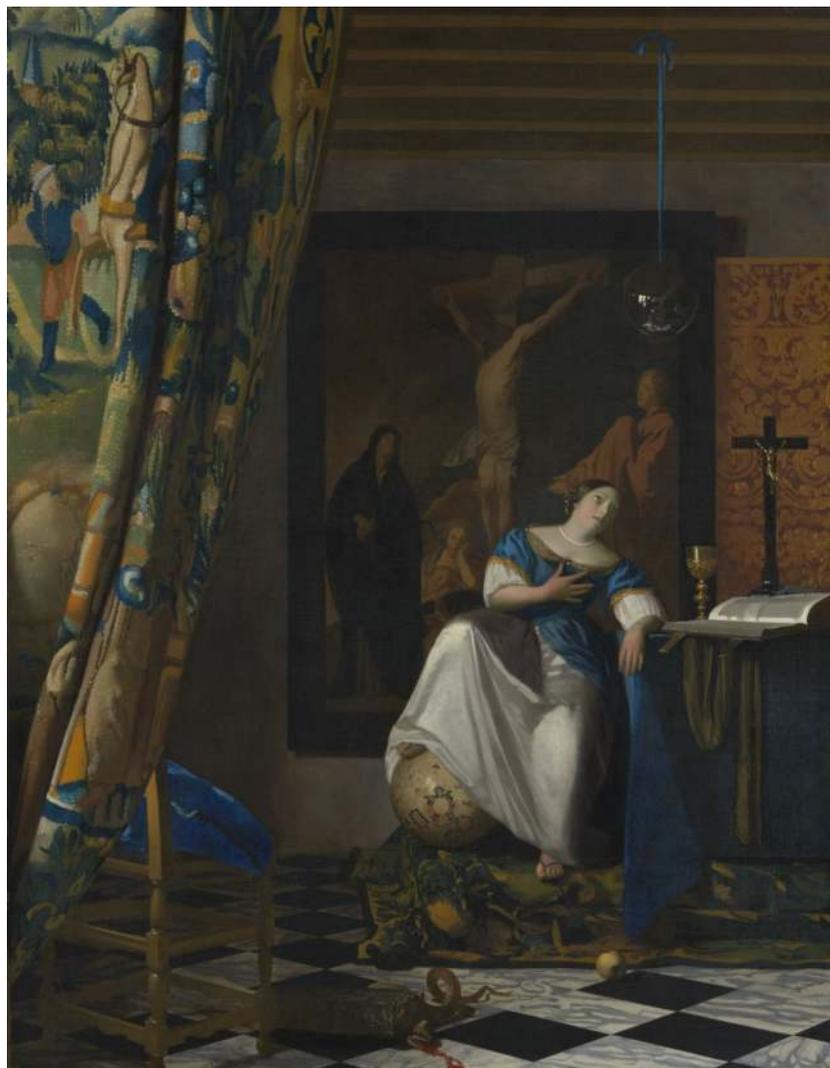
L'Église, dont la doctrine patiemment élaborée est l'œuvre des esprits les mieux éclairés, n'a pas à se réconcilier avec le monde moderne. C'est au contraire le monde moderne qui doit s'accorder avec la tradition catholique afin d'en recueillir l'expérience, s'il veut être assuré de conduire valablement les sociétés en vue de les mener à un degré de perfectionnement élevé. Il suffit d'observer les malheurs qui frappent toutes les sociétés

gouvernées par les adeptes de la déchristianisation pour s'en convaincre.

Enfin, il est notoire que l'acte d'enseigner, quelle que soit la discipline, implique une prise de position rigoureuse en vue de transmettre seulement ce qui est vrai.

L'enseignant consciencieux ne laisse pas se propager l'erreur, et quand elle a cours, il s'efforce de la corriger. Ne pas laisser persévérer ceux qui sont dans l'erreur est un devoir et un acte charitable, qui nécessite le recours aux sanctions.

Comme c'est aussi par l'exercice du jugement



qu'on démasque l'erreur, enseigner et juger sont nécessairement des actes complémentaires. C'est ce que fit en son temps la Sainte Inquisition, et que le Saint Office doit continuer d'accomplir.

Sur le plan étymologique, il conviendrait d'attirer l'attention sur le fait que « dicastère », qui n'existe pas dans le lexique du grec ancien, a été formé sur *δικαστήρια* [dikasteria], qui se traduit par le mot justice. C'est pourquoi le Dicastère est une juridiction, c'est à dire une institution où l'on rend des jugements, autrement dit des verdicts conformes à la justice.

Il est intéressant de noter que le grec emploie deux mots pour désigner celui qui a la charge du juger : *δικαστής* [dikastês] et *κριτής* [kritês]. Le juge est donc aussi un critique. De même, *κριτικός* [kritikos] qui signifie la critique, a le même sens dans le grec ancien que « jugement », « discernement » et « art de juger ». En somme, ce que demande le pape au Dicastère pour la Doctrine de la Foi, qui est une juridiction, c'est de ne plus juger, c'est à dire de ne plus « critiquer » ! C'est de ne plus fâcher ceux qui ne croient pas comme le catholique traditionnel, et de laisser la liberté à chacun, y compris à tout catholique laissé dans l'errance, de choisir les croyances qui lui conviennent ou d'en inventer de nouvelles à sa convenance.

Puisque juger et critiquer ont le même sens d'origine, certains en viendront peut-être à l'idée que le pape, en demandant de ne pas critiquer, ne fait que suivre l'enseignement du Christ : Ne jugez point afin que vous ne soyez point jugé (Évangile de Saint-Matthieu, VII, 1). Or Le Christ n'interdit pas de juger les actes : Ne jugez point sur l'apparence, mais jugez selon la justice (Évangile selon Saint-Jean VII, 24). Ce qu'il interdit, c'est de juger ce qui est dans le secret du cœur, car cela n'est connu que de Dieu seul. Saint Thomas, qui traite abondamment du jugement dans sa Somme théologique, à la question LX, aboutit à la conclusion qu'il est licite de juger, à condition que ce soit en toute connaissance de cause, de manière impartiale et avec prudence.

En résumé, vu sous divers aspects, tout cela reflète une problématique d'ensemble qui traduit l'intention d'abaisser l'Église en ternissant sa réputation (« méthodes immorales ») et de commander à ses serviteurs de se taire devant l'idolâtre et l'impie. Si c'est ce que veut le pape François, et on est en droit de l'affirmer, qu'il s'en aille, « et que sa charge soit confiée à un autre » - Actes des Apôtres I, 20.

Que Dieu entende.

Halluin, Le 20 octobre 2023 Eric Marchand.

PRIÈRE DES MAMANS POUR LES VOCATIONS

~ par Paul Auchon ~

A Marseille et Aix en Provence chaque premier dimanche du mois, à l'issue des messes de 8h30, 9h00 et 10h30, les mères de famille sont invitées à s'approcher du banc de communion pour réciter la prière « Seigneur sauvez-nous nous périssons ». Cette démarche s'inspire de l'exemple des mamans de Lu dont voici l'histoire. Chacun peut s'associer à cet élan de prière selon les propositions suggérées.

Un petit village, dénommé Lu, qui se trouve dans une région rurale à 90 km à l'est de Turin, comptait quatre mille âmes. Les familles y avaient en moyenne sept à dix enfants. De 1919 à 1929 le nombre des naissances dépassait de 304 celui des décès.

Plusieurs mamans portaient dans leur cœur le désir de voir un de leurs fils devenir prêtre ou une de leurs filles s'engager totalement au service de Seigneur. En 1881 elles commencèrent donc par se réunir tous les mardis pour

l'adoration du Saint Sacrement, sous la direction de leur curé, Monseigneur Alessandro Canora, et à prier pour les vocations. Tous les premiers dimanches du mois, elles communiaient à cette intention. Après la messe toutes les mamans priaient ensemble pour demander des vocations sacerdotales :

« Seigneur, faites qu'un de mes fils devienne prêtre ! Je veux vivre en bonne chrétienne. Je veux élever mes enfants dans la piété et la vertu, pour obtenir la grâce de vous offrir un saint prêtre. »

Ainsi priaient les femmes de Lu. La formule était courte mais si efficace que les vocations sacerdotales étaient nombreuses dans la paroisse.

Grâce à la prière pleine de confiance de ces mamans et à l'ouverture de cœur de ces parents, les familles vivaient dans un climat de paix, de sérénité et de

piété joyeuse qui permit à leurs enfants de discerner leur vocation beaucoup plus facilement.

Quand le Seigneur a dit : « Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus » (Mt 22, 14) il faut le comprendre ainsi : beaucoup seront appelés, mais peu y répondront. Personne n'aurait pensé que le Seigneur exaucerait avec autant de largesse la prière de ces mamans

En l'espace de cinquante années, cette petite localité fournit cinq cents prêtres, religieux ou religieuses. Pendant cinquante ans il y eut chaque année à Lu, une floraison de premières messes alors que dans les villages voisins, il n'y en avait pas une seule. De cette bourgade sont issues 323 vocations à la vie consacrée : 152 prêtres (et religieux) et 171 religieuses appartenant à 41 congrégations différentes. Dans certaines familles il y eut même quelques fois trois ou quatre vocations. L'exemple le plus connu est celui de la famille Rinaldi. Le Seigneur appela sept enfants de cette famille. Deux filles entrèrent chez les sœurs salésiennes et, envoyées à Saint Domingue, elles furent de courageuses pionnières et missionnaires. Parmi les garçons, cinq devinrent prêtres salésiens. Le plus connu de ces cinq frères, Filippo Rinaldi fut le troisième successeur de Don Bosco. En fait, beaucoup de jeunes entrèrent chez les salésiens. Ce n'est pas un hasard puisque Don Bosco se rendit à Lu quatre fois dans sa vie. Le saint participa à la première messe de Filippo Rinaldi, son fils spirituel, dans sa ville natale. Filippo aimait bien souvent se rappeler la foi des familles de Lu. « *Une foi qui faisait dire à nos parents : Le Seigneur nous a donné des enfants et s'il les appelle, nous ne pouvons quand même pas dire non !* »

Heureuse paroisse vraiment comblée de bénédictions ! Telle est la puissance de la prière des mamans lorsqu'elles demandent des prêtres. Dieu attend leurs prières pour faire fleurir les vocations comme les fleurs au mois de mai.

Parce que la crise de l'Eglise est avant tout une crise du sacerdoce et que vous souhaitez le triomphe de la Sainte Eglise, il vous est proposé d'offrir votre communion du premier dimanche de chaque mois afin d'obtenir de saintes vocations sacerdotales et religieuses dans votre famille. Nous vous proposons plusieurs manières de concrétiser cette offrande :

- en récitant la prière des « femmes de Lu » ;

- en récitant la prière « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons » ;

- en faisant un acte d'offrande personnelle, pendant l'Offertoire ou après la messe, à votre place ou au pied de l'autel, selon les circonstances.

Seigneur, sauvez-nous, nous périssons !

Nous sommes plongés dans une tempête sans précédent qui ébranle l'Eglise de fond en comble. L'esprit du monde pénètre jusque dans nos familles et séduit nos enfants.

Plus que jamais, ô mon Divin Sauveur, nous avons besoin de nombreuses et saintes vocations religieuses et sacerdotales.

Par la grâce du baptême, ô mon Dieu, vous avez fait de chacun de mes enfants, votre enfant. C'est pourquoi j'ose Vous demander avec confiance de susciter parmi eux de bonnes et solides vocations religieuses et sacerdotales. Je Vous offre les fruits de cette messe et de cette communion à cette intention chère au Sacré-Cœur de Jésus.

Pour ma part je veux, avec l'aide de votre grâce, ô mon Dieu être un modèle de mère chrétienne. Je veillerai en particulier à former mes enfants dans la piété et la pureté de cœur, dans la docilité de l'esprit et la joie simple, dans l'effort persévérant et le zèle des âmes, dans l'éloignement de l'esprit du monde.

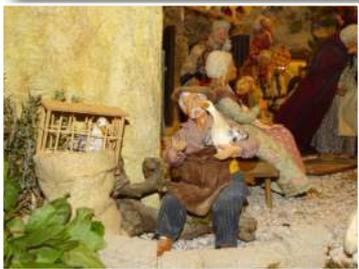
Ô Marie Médiatrice de toutes grâces, Mère de l'Eglise, intercédez pour moi auprès de votre Divin Fils. Ainsi-soit-il.

Quelques questions pour les amateurs d'art et d'histoire :

- Quels furent les pays qui répondirent à l'appel du Pape et envoyèrent des troupes et des vaisseaux pour l'expédition victorieuse de Lépante ?

- Dans le contexte des guerres religieuses en Flandre au XVII^e, un Peintre met son art au service du parti Catholique. Qui a peint vers 1670 le tableau "allégorie de la foi catholique" qui orne la page 11 ?

- Quel est le mot français de 3 syllabes dont la première et la dernière lettres sont E et qui ne contient qu'une seule lettre ?





Les grâces sont abondantes en ce mois de décembre !



La **procession du 8 décembre**, à la fois belle et nombreuse, fut un beau témoignage de notre foi dans les rues de Marseille et restera un beau souvenir dans la mémoire de nos petits...



Puis les enfants se mirent d'arrache pied (entre deux gastros) à la préparation du **spectacle de Noël**, sous la direction des Soeurs et des Institutrices de l'école. Et le resultat fut à la hauteur de tout le travail fourni... Nous avons pu assister à la visite à la crèche des oiseaux du Ciel. Bravo les Artistes !



Mais voici que s'ouvre la Chapelle d'Alleins un dimanche après-midi pour recevoir une toute petite délégation de paroissiens d'Aix : Monsieur l'Abbé Vigne, de passage (discret) dans la région, vient y célébrer **le baptême et la Communion** d'une adulte dans la stricte intimité familiale.



Pas le temps de souffler : les enfants sont partis en vacances mais **les crèches** continuent de fleurir ici et là dans nos chapelles sous la main artistique des Paroissiens ou des Soeurs. Et le résultat vaut le détour ; le petit Jésus peut venir, ici il sera bien accueilli !



Veillée de chants, Messe de Minuit, vin chaud, bougies et servants endormis dans les dentelles de leurs surplis... rien ne peut remplacer la belle fête de notre **Noël** traditionnel..



Merci à Monsieur l'abbé Rampon, venu de Paris nous prêtre main forte. Merci à Messieur les abbés Boissonnet et Desautard, de passage chez leurs parents pour le coup de main qu'ils ont accepté généreusement de nous donner !

à Marseille

Dimanche 21 : Concert d'Orgue à l'église Saint Pie X à 17h00

Dimanche 28 : Adieux à la Crèche à S Pie X à 17h30

Mardi 30 : Mardi de la Pensée Catholique à 20h00 au prieuré.
Conférence de Monsieur Wilke : "Le regard de la Foi sur l'évolution - Les Pères de l'Eglise répondent à vos questions"

Vendredi 2 février : Bénédiction des Cierges, Procession et Messe à 18h30 en l'église Saint Pie X

Dimanche 4 février : Loto au profit de l'école à partir de 14h30. Rendez-vous à tous au Centre Municipal d'Animation, 194 rue Charles Kaddouze (12^e)

à Aix-en-Provence

Du 29 au 3 février : Absence de l'Abbé Verschuur pour sa retraite

Mercredi 31 : Pas de messe ;
Conférence de Monsieur Wilke : "Le regard de la Foi sur l'évolution - Les Pères de l'Eglise répondent à vos questions"

CARNET PAROISSIAL

BAPTÊME

à Marseille :

- Marie ROCHERA, le 29 décembre
- Gabriel DESORMEAUX, le 30 décembre

à Alleins :

- M^{lle} Laetitia Pinault, le 17 décembre

SÉPULTURE

à Marseille :

- Muguette LADAME (91 ans), le 16 décembre

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociolo - 20167 AFA
Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 11h30 messe basse

Haute Corse

Ville di Paraso

- Dimanche : 17h00 messe

Catéchisme pour les enfants le samedi

L'Acampado n° 199,

décembre 2023, prix 2 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :

25 € ou plus

chèque à l'ordre de

L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h et 1^{er} samedi à 17h45

Salut du TSS chaque jeudi à 17h45

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe

Permanence lundi & mercredi de 9h à 11h30

Cours de doctrine pour adultes le samedi à 11h et le

mardi à 19h30 - sauf le dernier mardi du mois.

Cours de Catéchisme pour adultes le samedi à 11h45

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h15

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois Adoration de 20h45 à 23h15

Chorale de St Pie X : répétition le mercredi à 20h

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 9h00 messe basse
10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois : messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe : à 11h00

Catéchisme pour adultes le mercredi soir & samedi

Catéchisme pour les enfants à 14h le mercredi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 1^{er}, 2^e et 4^e dimanche du mois : 18h00

(Sauf en juillet et août : pas de messe.)